

<u>DELIBERATION DE LA COMMISSION RECHERCHE</u> DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS

Délibération n° 2023-009 CR du 14 Février 2023

[Délibération] Avis sur le changement de direction de l'ISTO

Vu l'article L712-6-1 du code de l'Éducation Vu les statuts de l'université d'Orléans

Exposé de l'avis :

La Commission Recherche approuve à l'unanimité la nomination **Madame Caroline MARTEL** (DR CNRS) à la direction par intérim de laboratoire du 1er aout 2023 au 31 décembre 2023 puis à la direction du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028.

La direction sera composée au 1er août 2023 de :

Direction: Caroline MARTEL

Direction adjointe: Mohamed AZAROUAL

Effectif Statutaire :	37
Membres en exercice :	34

Quorum :	17
Membres présents :	16
Membres représentés :	4
Total :	20

Décompte des votes :

Absentions :	0
Votants :	20
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 27/03/2024

La Présidente du Conseil Académique

Caroline ANDREAZZA

DELAI DE RECOURS: En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.